

**VILLE DE QUIMPER  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 14 décembre 2017**

**Rapporteur :  
Madame Valérie POSTIC**

**N° 5**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 21/12/2017
- la transmission au contrôle de légalité le : 20/12/2017 (accusé de réception du 20/12/2017)

*Acte original consultable au service des assemblées*

*Hôtel de Ville et d'agglomération*

*44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Tarifs municipaux 2018**

**Chaque année, la liste de la grille générale des tarifs municipaux d'accès aux services publics ou d'occupation du domaine public est mise à jour.**

\*\*\*

Vous trouverez en annexe la proposition de grille tarifaire applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'approuver les tarifs municipaux pour l'année 2018.